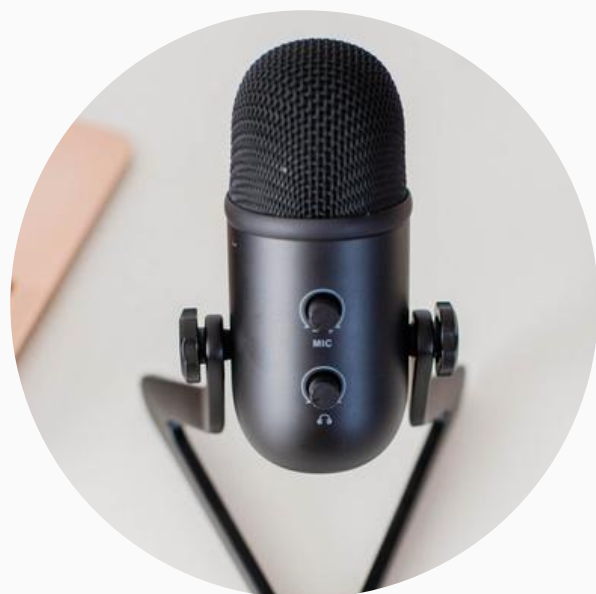


2BS MÉTHA TOOL



RAPPEL



Enregistrement

Ce webinaire est enregistré.
La retranscription sera
disponible sur notre site web.



Q&R

Vous pouvez envoyer vos questions à
tout moment en cliquant sur le bouton
Q&R. Nous aurons un moment à la fin du
webinaire pour répondre à autant de
questions que possible.

LES INTERVENANTS D'AUJOURD'HUI



Anaël Bibard

Président Cofondateur -
FarmLeap



Adrien Dain

Animateur technique -
AAMF



Lucie Davila

Cheffe de Projet -
2BS

LA DIRECTIVE RED III



La Directive des Energies Renouvelables (en anglais, Renewable Energy Directive - RED III), est la directive 2018/2001 révisée publiée par la Commission Européenne et applicable depuis le 21 mai 2025.

Son objectif est de promouvoir les énergies produites à partir de sources renouvelables et ainsi faciliter la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans les pays européens.

Les objectifs imposés par la directive évoluent :

RED
I
Taux d'utilisation
d'énergies renouvelables
de
20%
d'ici 2020

RED
II
Taux d'utilisation
d'énergies renouvelables
de
32%
d'ici 2030

RED
III
Taux d'utilisation
d'énergies
renouvelables de
42,5%
d'ici 2030

La RED définit ce qu'est une matière première durable et éligible, ainsi qu'un produit durable.

COMMENT 2BS GARANTIT LA CONFORMITE RED III

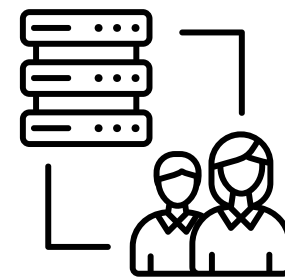


Directive 2018/2001 Révisée (RED III)
IR 2022/996

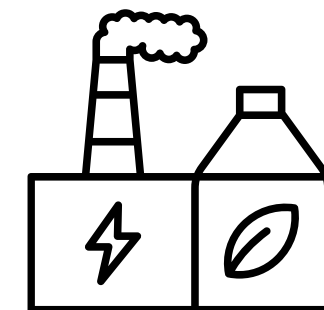
- Biocarburants
- Biogaz/Biométhane
- Production de e/c/f
- Collecte de D&R



Schéma Volontaire



Organisme de certification



Opérateur Economique

2BS

BIOMASS, BIOFUEL SUSTAINABILITY

en quelques informations clés et chiffres essentiels

50K+

agriculteurs
concernés via les
Premiers Points de
Collecte certifiés

20+

pays du monde
entier

1280+

certifications en
Europe et en
Amérique latine

8

organismes de
certification
référencés et
formés

1150+

clients

10+

années
d'expérience

- **2BS est une organisation à but non lucratif**, créé en 2011, lorsque des experts de premier plan de l'industrie agricole et des bio-carburants se sont associés pour développer une certification de durabilité visant à valoriser les pratiques agricoles vertueuses. Depuis ce sont joints à notre association des membres de la filière biogaz.
- **Nous travaillons avec des représentants de l'industrie** pour élaborer et valider nos lignes directrices, en co-construction.
- **Nos directives couvrent l'ensemble de la chaîne** depuis les premiers points de collecte jusqu'aux commerçants et aux unités de transformation. Nous accompagnons nos clients dans la démonstration de leur conformité, en leur donnant accès à différents marchés ! Champ d'application : biogaz, biocarburants, food and feed...!

LA CERTIFICATION 2BSVS



Certification

2BS a développé la certification 2BSvs, basée sur la directive RED III.

Cette certification s'applique à toutes les organisations de la chaîne de production et de distribution des biocarburants, bioliquides et biogaz, dans le monde entier, qui souhaitent vendre leurs produits au sein de l'Union Européenne.



Notre certificat

2BS travaille avec des organismes de certification référencés et formés par notre équipe pour réaliser les audits d'accréditation.

Le certificat 2BSvs est valable 5 ans, à condition que des audits annuels soient organisés.

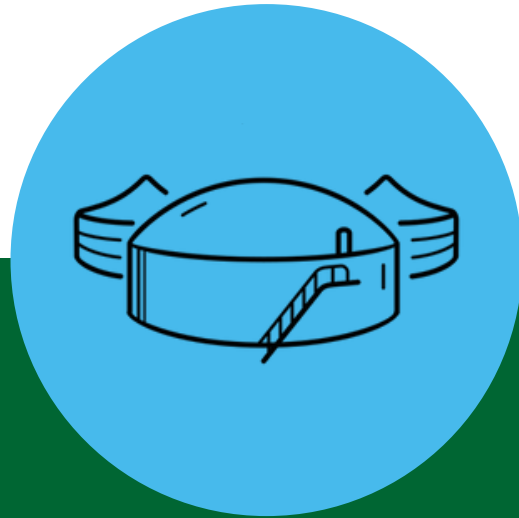


Reconnaissance

Notre certification de durabilité est reconnue par la Commission européenne, ce qui permet aux produits d'être commercialisés sous le label "durable".

Le certificat 2BS est équivalent et opposable à tous les Schémas Volontaires (13) reconnus par la Commission européenne.

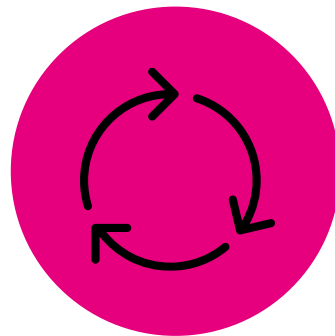
CHAMPS D'APPLICATION DE LA CERTIFICATION



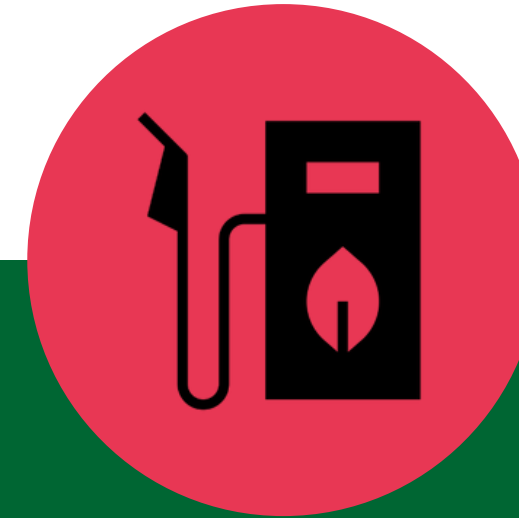
**SITES DE BIOGAZ &
BIOMÉTHANE**



BIOMASSE AGRICOLE



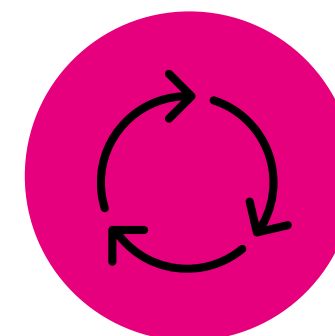
DÉCHETS ET RÉSIDUS



**BIOCARBURANTS &
BIOLIQUIDES**



BIOMASSE AGRICOLE



DÉCHETS ET RÉSIDUS



PRODUIT INTERMÉDIAIRE

DEMONSTRATION DE LA DURABILITÉ (RED III)

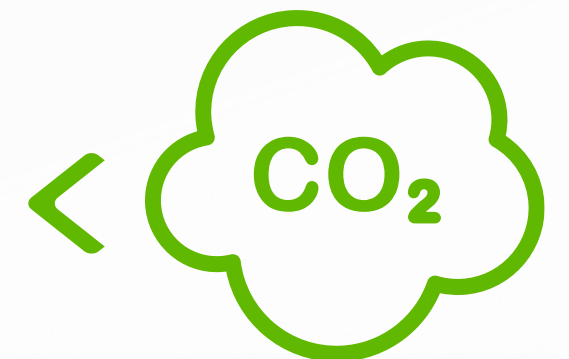
Axe n°1 : Durabilité des terres et des matières premières



- > Les matières végétales entrant dans un méthaniseur doivent être issues de **parcelles durables**. Elles ne peuvent pas venir de terres à haut potentiel de biodiversité ou de terres déforestées, par exemple.
- > Les déchets et résidus doivent respecter les principes de l'économie circulaire et répondre à la définition des déchets établie dans la Directive.

Axe n°2 : Emission de gaz à effet de serre

Dans un objectif de réduction d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES), le produit commercialisé (biocarburant ou biogaz) doit être plus vertueux que la référence fossile.



DURABILITÉ DES SURFACES AGRICOLES : **VÉRIFICATION AU SEIN D'UN OUTIL CO-CONSTRUIT**

Aider nos certifiés
2BS de la filière
biogaz (AAMF /
FGR) à répondre
aux exigences de
durabilité de la RED
pour leur
certification 2BSvs

Co-construction de
l'outil avec la filière
biogaz : collecte des
données
réglementaires et
traduction en
représentations
cartographiques



Permettre aux utilisateurs
d'exporter un rapport
avec leur % de terres
durables, non-durables et
durables sous conditions
ainsi que l'indication du
malus GES "el"

Fournir aux certifiés 2BS
de la filière biogaz un
outil facilitant les audits
des premiers points de
collecte



MEMBRES FILIÈRE BIOGAZ : PRÉSENTATION AAMF / FGR



*France gaz
renouvelables*

DURABILITÉ DES TERRES



Production de
combustibles
durables



Exclusion de la biomasse provenant des
terres de grandes valeurs en termes de
biodiversité (RED article 29.3)

*Soit des terres qui
depuis 2008 ont déjà
été reconnues comme :*

forêt primaire

**forêt riche en
biodiversité**

**zones
affectées**

**prairies
naturelles à
haute valeur
de biodiversité**

landes

FOCUS SUR LES PRAIRIES

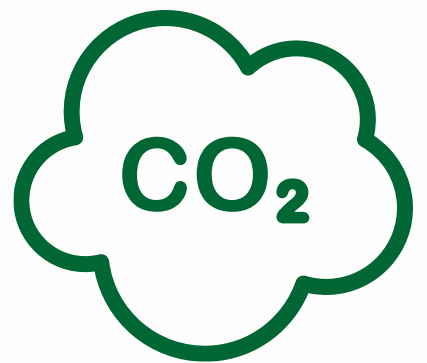
Deux typologies sensibles



- i. Une prairie naturelle, sans intervention humaine
- ii. Une prairie non naturelle recoupant un enjeu de biodiversité **sauf à produire des preuves que la récolte est nécessaire**

Impact sur le calcul des GES

Un retournement de prairie durable / durable sous conditions engendre un malus GES “e”



L'équipe



Anaël Bibard
Président Cofondateur



Maxime Rigo
Directeur technique



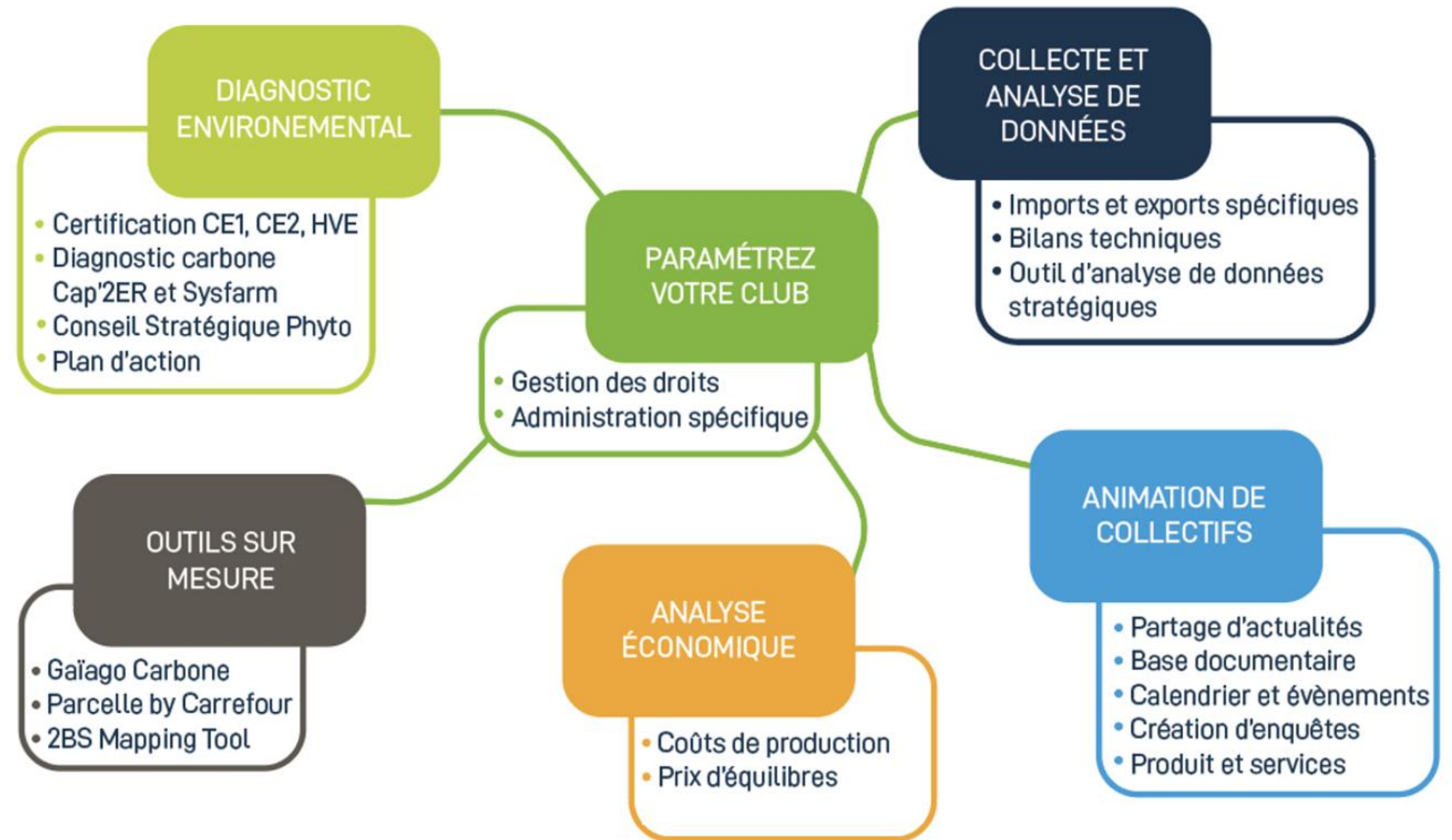
Adrien LE MOINE SERRONIE
Développeur informatique



Shane MERMOZ
Assistante de communication

QUI EST FARMLEAP ?

L'expertise des démarches de progrès agroenvironnementales



Donnons un élan numérique à vos transitions

QU'EST CE QUE 2BS METHA TOOL ?



Dédié aux acteurs de la filière biogaz et biométhane. Permet d'évaluer la durabilité des intrants en gagnant en précision et en temps.

Conforme à la directive RED

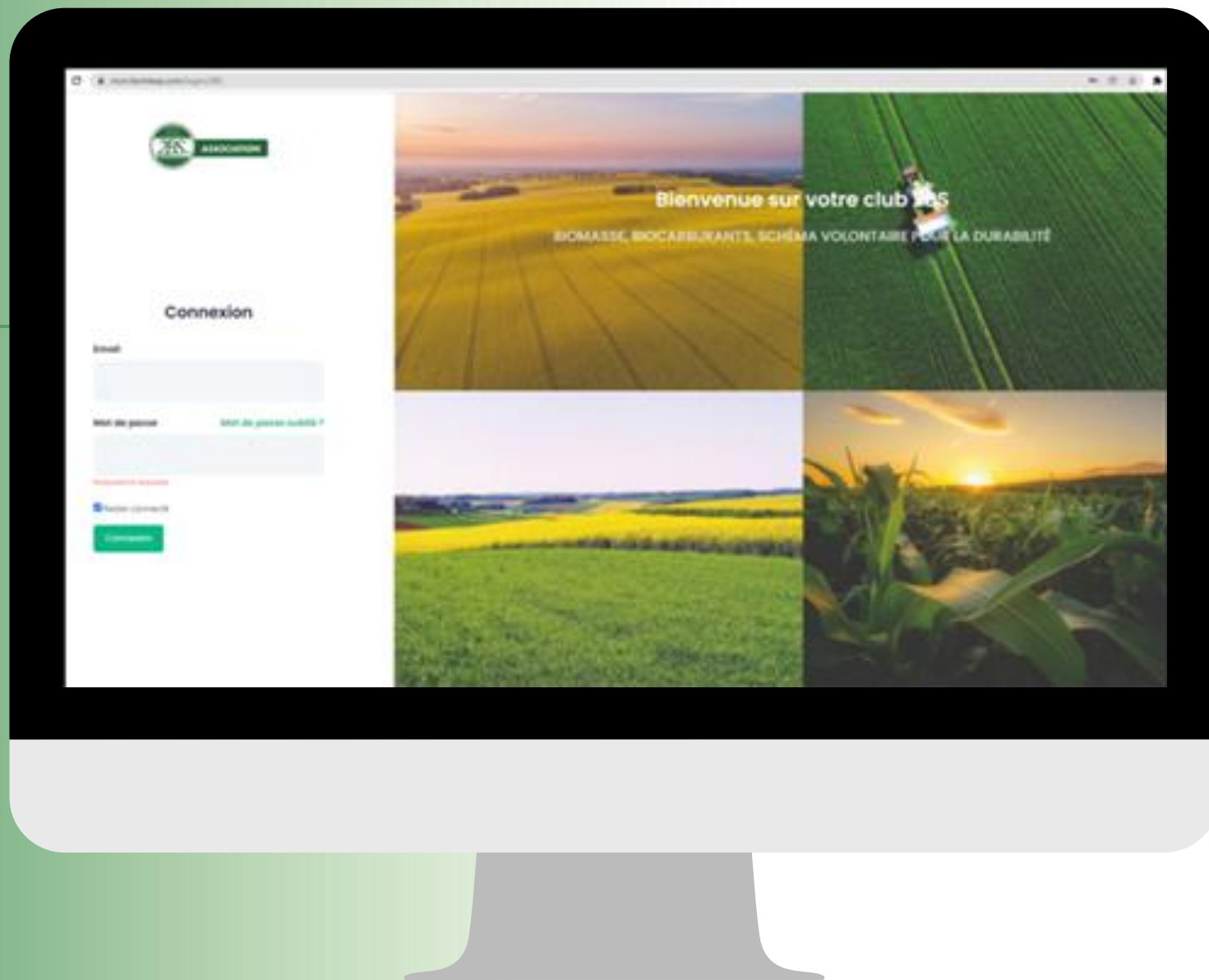


Mis à disposition de la filière biogaz et biométhane pour les certifiés 2BS

Sur votre espace vous aurez accès à :

- La création de fiches d'exploitations individuelles
- L'importation des données groupées d'exploitation via un fichier csv
- L'importation du fichier Télépac
- L'analyse de durabilité des surfaces
- La visualisation cartographique
- L'export des données

COMMENT AVOIR ACCÈS À LA PLATEFORME



Être certifié 2BS



Si vous n'avez pas reçu de mail avec vos identifiants ou si vous rencontrez des difficultés à vous connecter, contactez Farmleap à l'adresse suivante : support@farmleap.com



Rendez vous sur la page suivante :

<https://app.farmleap.com/login/2BS>

(Le navigateur Firefox est recommandé pour une utilisation optimale)



Connectez vous à l'aide des identifiants que vous avez reçu par mail

EFFECTUER UNE ANALYSE



Créez la fiche exploitation avec les données suivantes ou importez en masse des exploitations (fichier csv) :

- Nom de l'exploitation
- Adresse *
- Numéro de package*
- Siret
- Code interne*

* : non obligatoire



Créez une nouvelle analyse en important :

- L'année de la campagne
- Le fichier Télépac



Visualisez les résultats de l'analyse et exportez les aux formats : **PDF, CSV, EXCEL, COPIE.**

RÉSULTATS D'ANALYSE



DURABLE

Vous pouvez commercialiser votre matière sous l'appellation "Durable".



NON DURABLE

Vous ne pouvez pas bénéficier du tarif réglementé sur cette fraction de biomasse.



DURABLE SOUS CONDITION

Vous pouvez commercialiser votre matière sous l'appellation "Durable" selon les conditions.

Si jamais vous n'êtes pas d'accord avec cette analyse vous pouvez modifier les résultats avec le bouton crayon de chaque parcelle dans « Modifier ». Vos modifications seront prises en compte lorsque vous exporterez l'analyse de durabilité, soumis à contrôle des auditeurs.

The background features abstract green shapes. On the left, a large solid green circle is partially visible, with a smaller circle below it containing diagonal hatching. On the right, a smaller solid green circle is partially visible, with a larger hatched circle below it. The text is centered between these elements.

PLACE A LA DEMO

POUR TOUTES DEMANDES SPÉCIFIQUES

-  Import spécifique de données ou autre personnalisation
-  Mise en place d'API avec vos outils
-  Analyse en masse de fichiers télépac (xml) ou autres formats
-  Export spécifique de données

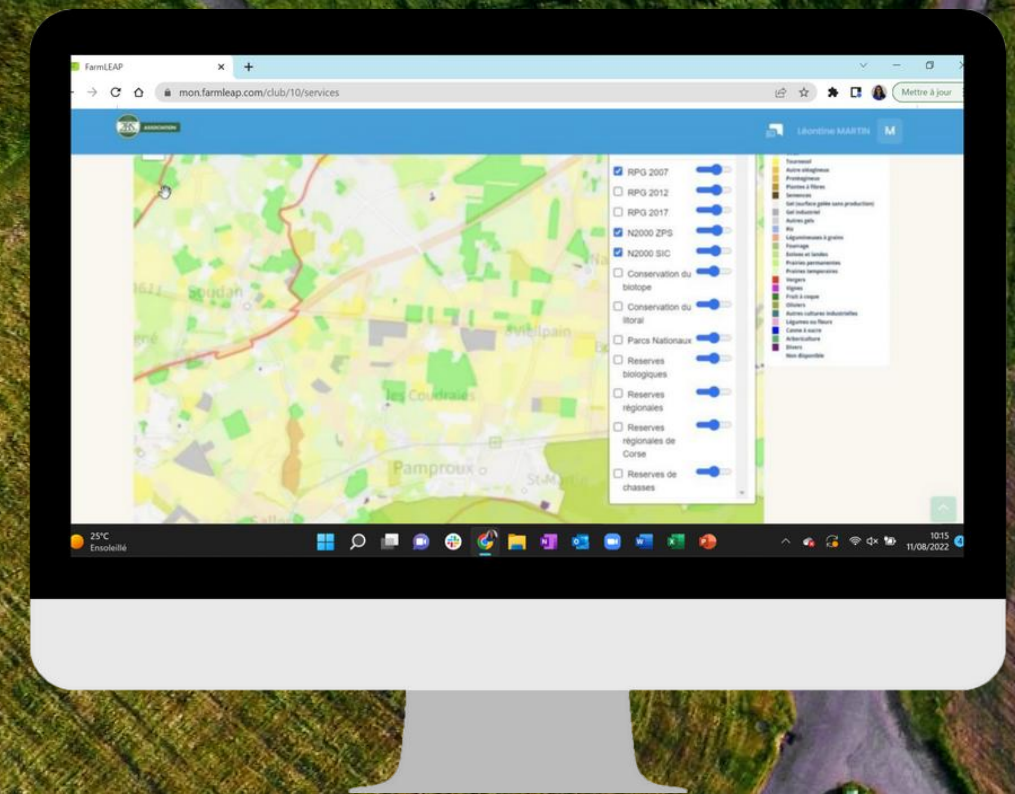


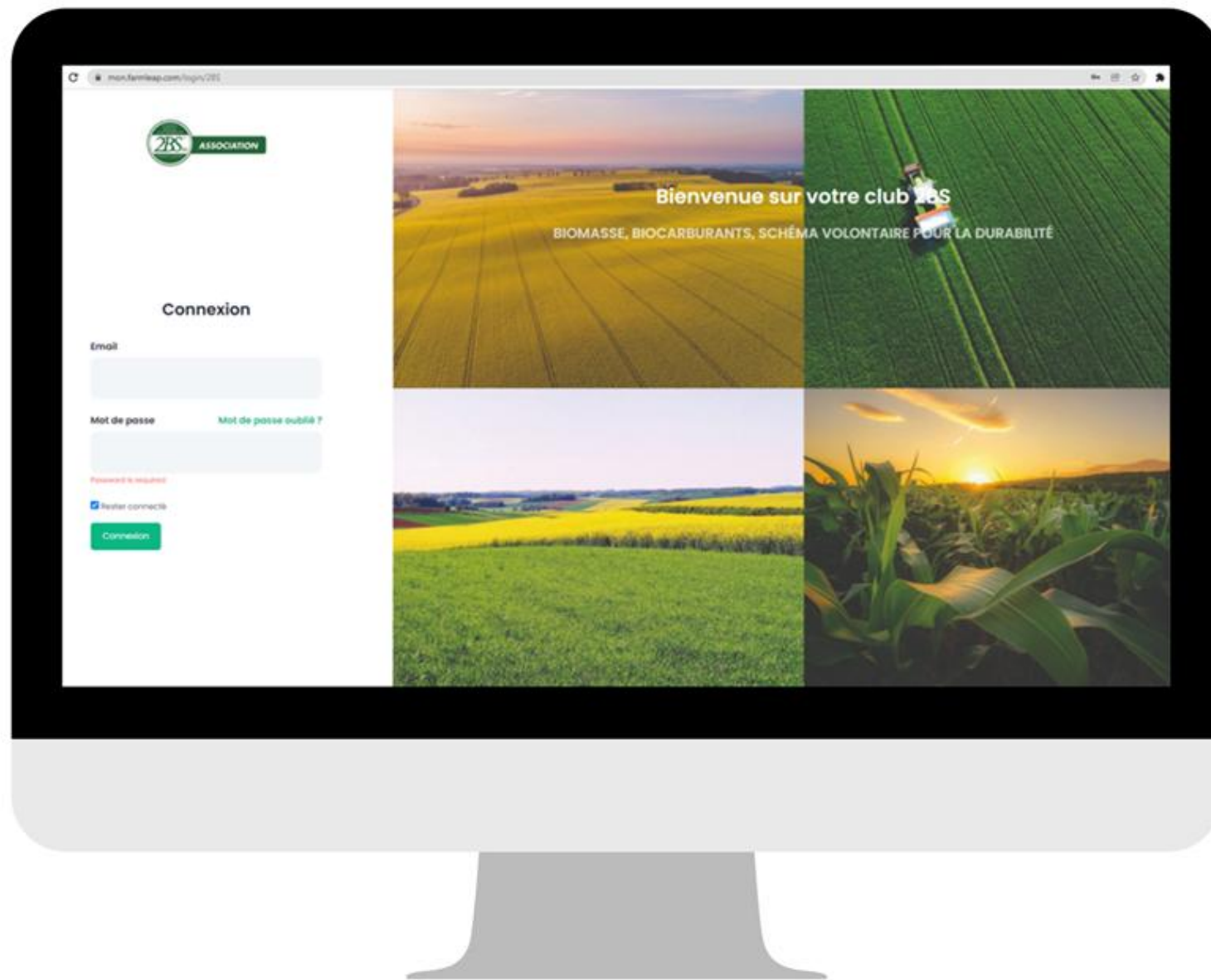
CONTACTEZ-NOUS

support@farmleap.com

06.76.49.96.29

Prendre rdv : <https://bit.ly/farmleap>





QUESTIONS & REponses





MERCI !

<https://www.2bsvs.org>

/

contact@2bsvs.com

+33 (0)1.58.12.12.40

app.farmleap.com/login/2BS

/

support@farmleap.com

+33 6.76.49.96.29

